



KPMG Digital Strategy

La **transition numérique** de la Principauté de Monaco est en route ! Portée par le plan stratégique **Extended Monaco**, l'ambition est d'offrir un nouveau cycle de **prospérité économique**. Le Gouvernement a déployé un plan d'actions reposant sur trois initiatives :



La plateforme Extended Monaco
pour l'Entreprise



Le Fonds Bleu



Les Ateliers du Numérique

Le Fonds Bleu permet de soutenir financièrement les entreprises actrices de cette **transition numérique**.

Fort de notre **solide expertise économique**, nous vous accompagnons dans l'adoption d'un plan numérique **générateur de valeurs** pour votre organisation, en adéquation avec votre stratégie.

2. Evolution du cadre réglementaire, notre culture

Du plan stratégique Extended Monaco émane un corpus réglementaire dont l'**objectif commun** est d'apporter de la **confiance** dans les interactions numériques afin de capitaliser sur **les évolutions technologiques**.



N°1383

Loi sur l'économie numérique

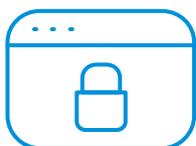
Projet de loi déposé en Séance Publique : lundi 4 avr. 2011



N°1482

Loi du 17 décembre 2019 pour une Principauté numérique

Projet de loi déposé en Séance Publique : mercredi 4 déc. 2019



N°1483

Loi du 17 décembre 2019 relative à l'identité numérique

Projet de loi déposé en Séance Publique : mercredi 4 déc. 2019



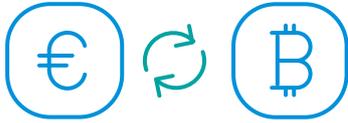
N°1483

Loi du 23 juin 2020 relative aux offres de jetons

Projet de loi déposé en Séance Publique : mercredi 4 déc. 2019

3. Le marché des ICO Monégasques

Qu'est-ce qu'une « ICO » ?



Une « **ICO** » - *Initial Coin Offering* - ou « Offre de Jeton » est une méthode de financement au moyen d'actifs numériques échangeables.

Monaco a pour ambition d'être une **Funding Nation du progrès**. Le cadre réglementaire mis en place joue un rôle de catalyseur dans la transition numérique de la Principauté de Monaco et prône un **numérique responsable**, au service de l'humain.

L'emploi de la technologie **Blockchain** à l'instar des levées de fonds en **crypto-actifs** est un **nouveau marché à Monaco**, soutenu par une **stratégie long terme**.



Des dérives ont accompagné l'engouement massif autour des crypto-actifs.



A Monaco, les ICO sont régulées au moyen d'un **label** afin d'assurer la protection des investisseurs.

4. Pourquoi KPMG Monaco ?



Nos équipes sont constituées de **consultants expérimentés** et certifiés sur les solutions leaders.



Notre structure vous accompagne pour **challenger la faisabilité** de vos projets et vous guider au mieux vers des **solutions performantes**.



KPMG Monaco est qualifié **Prestataire d'Audit de la Sécurité des Systèmes d'Information (PASSI)** auprès de l'Agence Monégasque de Sécurité Numérique (AMSN).



Contactez-nous pour en savoir plus sur nos expertises et échanger sur vos besoins.





Auteur



Guillaume Renaud

Consultant Advisory KPMG Monaco

(+377) 97 77 77 99

grenaud@kpmg.mc



Contactez-nous

Bettina Ragazzoni

Associée

bragazzoni@kpmg.mc

Stéphane Garino

Associé

sgarino@kpmg.mc

Bernard Squecco

Associé

bsquecco@kpmg.mc

Anne-Marie Felden

Directeur Associé

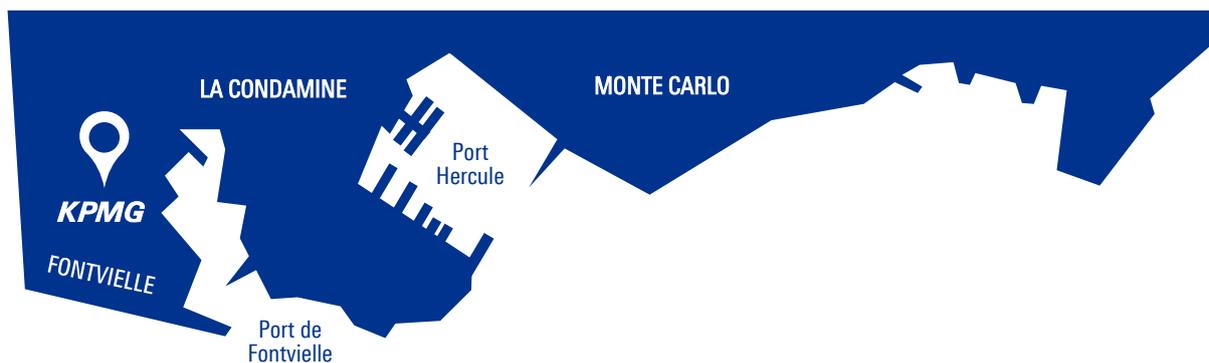
afelden@kpmg.mc

Xavier Carpinelli

Associé

xaviercarpinelli@kpmg.mc

 [2, rue de la Lùjerneta - "Athos Palace" - 98000, Monaco](#)



[+377 97 777 700](tel:+37797777700)



www.KPMG.mc



mc-contact@kpmg.mc



[@kpmg-monaco](https://www.linkedin.com/company/kpmg-monaco)



[@KPMGMonaco](https://www.facebook.com/KPMGMonaco)



[@KPMG Monaco](https://twitter.com/KPMG_Monaco)

Les informations contenues dans ce document sont d'ordre général et ne sont pas destinées à traiter les particularités d'une personne ou d'une entité. Bien que nous fassions tout notre possible pour fournir des informations exactes et appropriées, nous ne pouvons garantir que ces informations seront toujours exactes à une date ultérieure. Elles ne peuvent ni ne doivent servir de support à des décisions sans validation par les professionnels ad hoc. KPMG International ne propose pas de services aux clients. Aucun cabinet membre n'a le droit d'engager KPMG International ou les autres cabinets membres vis-à-vis des tiers. KPMG International n'a le droit d'engager aucun cabinet membre.

© 2021 KPMG GLD et Associés S.A.M., une société anonyme monégasque d'expertise comptable et membre du réseau global KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Limited ("KPMG International"), une société privée à responsabilité limitée par garanties de droit anglais. Tous droits réservés.